

Ansell

Rapport chimique AnsellGUARDIAN®

Ansell

Ansell



Déni de responsabilité

Vous trouverez dans ce rapport des informations liées aux performances barrière de certains équipements de protection individuelle (EPI) en présence des produits chimiques que vous avez sélectionnés. Ces informations ont pour but de permettre au professionnel de santé et sécurité dans votre organisation de prendre des décisions plus informées à propos des EPI Ansell susceptibles d'offrir la plus grande protection dans les circonstances prévues et de faciliter l'organisation d'une évaluation de risques dans votre organisation.

Nous tenons à souligner que les temps de perméation indiqués ne se rapportent pas à la durée d'utilisation sans danger. La durée d'utilisation sans danger dépend en effet de différents critères : port correct de l'EPI, température ambiante, toxicité de la substance chimique, et bien d'autres facteurs. Il incombe à votre responsable santé et sécurité de mener une évaluation des risques avant de choisir l'EPI adapté à la tâche à accomplir. Si vous souhaitez aborder plus en détail un aspect spécifique, n'hésitez pas à nous contacter. Les estimations des propriétés de protection des gants et des EPI reposent sur des extrapolations issues de résultats d'essais réalisés en laboratoire et sur des informations relatives à la composition des produits chimiques. Les effets synergétiques dus au mélange de produits chimiques n'ont pas été pris en compte.

Par ailleurs, les estimations sont sujettes à modification si de nouveaux essais menés offrent de meilleures bases d'extrapolations. Pour ces raisons, il convient de garder en mémoire que toutes les informations contenues dans ce rapport ne sont indiquées qu'à des fins purement consultatives. Ansell décline toute responsabilité quant aux déclarations qui y sont mentionnées.

Légende de la protection des mains

Délais de rupture		
<10	Non recommandé	
10-30	Protection éclaboussures	
30-60	Protection éclaboussures	
60-120	Protection moyenne	
120-240	Protection moyenne	
240-480	Bonne protection	
>480	Bonne protection	

Le délai de rupture normalisé est le temps (en minutes) que met le produit chimique en question pour traverser le matériau à un taux de $1,0 \mu\text{g} / \text{cm}^2 / \text{min}$ (conformément à EN ISO 374) ou $0,1 \mu\text{g} / \text{cm}^2 / \text{min}$ (conformément à ASTM F739).

PS = État physique: A = Aérosol, G = Gaz, L = Liquide , P = pâte, S = Solide



Groupe de produits : 37-310
 Marque : AlphaTec®
 Matériau : Nitrile
 Épaisseur (mm) : 0.2 mm / 7.9 mil

Les délais de rupture dans ce tableau ont été évalués selon la norme EN ISO 374 et ASTM F739. Les cellules colorées avec des nombres et le symbole (C) correspondent à des données déterminées expérimentalement générées par un laboratoire accrédité.

CAS	Nom produit chimique	%	PS	EN ISO 374	ASTM F739
64-19-7	Acide acétique glacial	100.0	L	9' c	8' c
67-64-1	Acétone	100.0	L	1' c	1' c
75-05-8	Acétonitrile	100.0	L	1' c	1' c
1336-21-6	Hydroxyde d'ammonium	25.0	L	41' c	32' c
71-43-2	Benzène	100.0	L	3' c	2' c
75-15-0	Disulfure de carbone	100.0	L	1' c	1' c
56-23-5	Tétrachlorure de carbone	100.0	L	6' c	6' c
67-66-3	Chloroforme	100.0	L	1' c	1' c
108-94-1	Cyclohexanone	100.0	L	4' c	4' c
75-09-2	Chlorure de méthylène	100.0	L	1' c	1' c
109-89-7	Diéthylamine	100.0	L	1' c	1' c
64-17-5	Alcool éthylique	100.0	L	13' c	9' c
141-78-6	Acétate d'éthyle	100.0	L	1' c	1' c
50-00-0	Formaldehyde	50.0	L	> 480' c	
50-00-0	Formaldéhyde	37.0	L	> 480' c	
142-82-5	Heptane	100.0	L	43' c	35' c
7647-01-0	Acide chlorhydrique	37.0	L	217' c	213' c
7722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	30.0	L	> 480' c	> 480' c
67-63-0	Isopropanol	100.0	L	35' c	32' c



Groupe de produits : 37-310
 Marque : AlphaTec®
 Matériau : Nitrile
 Épaisseur (mm) : 0.2 mm / 7.9 mil

Les délais de rupture dans ce tableau ont été évalués selon la norme EN ISO 374 et ASTM F739. Les cellules colorées avec des nombres et le symbole (C) correspondent à des données déterminées expérimentalement générées par un laboratoire accrédité.

CAS	Nom produit chimique	%	PS	EN ISO 374	ASTM F739
67-56-1	Alcool méthylique	100.0	L	3' c	2' c
78-93-3	Méthyléthylcétone	100.0	L	1' c	1' c
110-54-3	n-Hexane	100.0	L	20' c	15' c
7697-37-2	Acide nitrique	65.0	L	16' c	17' c
1310-58-3	Hydroxyde de potassium, solution aqueuse	30.0	L	> 480' c	> 480' c
1310-73-2	Soude caustique	40.0	L	> 480' c	> 480' c
7664-93-9	Acide sulfurique	50.0	L	> 480' c	> 480' c
7664-93-9	Acide sulfurique	96.0	L	13' c	3' c
109-99-9	Tétrahydrofurane	100.0	L	1' c	1' c
108-88-3	Toluène	100.0	L	1' c	1' c
79-01-6	Trichloroéthylène	100.0	L	2' c	2' c
1330-20-7	Xylène, mélange d'isomères	100.0	L	1' c	1' c